

L'incroyable hypocrisie qui entoure le pot

Jean-Simon GAGNÉ, *Le Soleil*, 20 août 2018

<https://www.lesoleil.com/les-choix-de-la-redaction/lincroyable-hypocrisie-qui-entoure-le-pot-30513f44e7c2746964ebedce5b976985>

Au Québec, s'il poussait des ailes et un train d'atterrissage à tous les élus qui ont déjà fumé un joint, nous pourrions probablement démarrer une compagnie aérienne.

Mais peu importe. Devant les caméras, à quelques semaines de la légalisation, il faut jouer le mononcle qui n'a jamais touché à ça. Il faut parler du cannabis comme si personne n'en consommait autour de soi. Il faut faire semblant que le pot ne s'achète pas à la grandeur du Québec, de Kuujuaq à Saint-Roch-de-Mékinac, presque aussi facilement qu'une pinte de lait.

La semaine dernière, on croyait rêver lorsque le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, s'est inquiété qu'une succursale de la Société québécoise du cannabis puisse s'installer à 900 mètres d'un cégep et à deux kilomètres de l'Université Laval.

Fiou ! M. Proulx revient de tellement loin, qu'il lui faudra peut-être un GPS. D'ici là, pouvez-vous lui expliquer que des gens se procurent DÉJÀ du pot à l'Université, au cégep ou même autour de l'Assemblée nationale ? Et qu'on n'enrayera jamais le marché noir en installant les points de vente de cannabis légal au fond de parcs industriels désaffectés, ouverts seulement les soirs de pleine lune coïncidant avec un vendredi 13 ?

Je vous parie que même les marmottes des plaines d'Abraham, qui respirent plus que leur part de vapeur de cannabis, ont compris ça.

Depuis des mois, il suffit de prononcer le mot « cannabis » pour entendre le premier ministre Philippe Couillard répéter deux ou trois clichés. Toujours les mêmes. Le plus usé consiste à dire que la légalisation arrive « bien trop vite ».

Trop vite ? On parle du sujet depuis plusieurs décennies. La Commission jeunesse du Parti libéral, qui ne brille pas pour ses positions avant-gardistes, en discutait déjà dès 2001. Entre-temps, huit États américains ont légalisé le cannabis. Même chez nous, l'industrie du pot s'est développée aussi vite qu'une famille de souris dans une maison dont les occupants sont sourds et aveugles.

Selon Statistique Canada, on trouve désormais plus d'un million de fumeurs de pot au Québec, tandis que le chiffre d'affaires de l'industrie y dépasse le milliard \$.* En toute illégalité, bien sûr. C'est donc ça, les effets de la lutte contre le cannabis ? Pour reprendre l'expression consacrée, « aucune guerre n'a été menée de manière plus désastreuse depuis que le chef viking Olaf le chevelu a commandé par erreur 80 000 casques de guerre avec les cornes pointées vers l'intérieur... »

J'ai l'air de me moquer, mais c'est tout le contraire. Il ne s'agit pas de minimiser les dangers du cannabis. Seulement de constater l'incroyable hypocrisie de la politique actuelle.

Ces jours-ci, par exemple, plusieurs politiciens s'inquiètent des effets de la légalisation sur les jeunes d'âge mineur. L'ennui, c'est que le problème existe depuis

longtemps. Je vous mets au défi de trouver un seul Québécois de 16 ou 17 ans qui veut vraiment fumer du pot, mais qui ne réussit pas à en trouver !

Mine de rien, s'il poussait une paire d'oreilles d'âne à tous les élus québécois qui disent des bêtises à propos du cannabis, ça ferait un joli troupeau. Mais il faut accorder une mention spéciale à Émile Loranger, l'étonnant maire de L'Ancienne-Lorette. Non content d'avoir interdit la fumette dans les parcs municipaux, Monsieur veut aussi y bannir les... muffins au pot.

À charge pour les policiers de distinguer le muffin « légal » de courgettes ou de chocolat, du muffin « illégal » de cannabis. Avec interdiction formelle de goûter, il va sans dire !

« [...] Il faut d'abord adopter le règlement et on trouvera bien une méthode pour le faire respecter », a expliqué M. Loranger, avec sa sagesse habituelle. Lumineux. Autrement dit, on vérifiera la profondeur de la piscine après avoir plongé dedans.

La légalisation du cannabis mettra-t-elle fin à l'hypocrisie ? À la politique de l'autruche ? Ne comptez pas trop là-dessus. Dès qu'il s'agit du cannabis, le politicien typique ressemble au moustique qui s'est posé sur un mur blanc, en espérant que la personne lancée à sa poursuite avec un tue-mouche ne l'a pas vu.

Pas étonnant que des farceurs aient ressorti cette blague, juste avant qu'elle soit remise au rayon des antiquités :

Il était une fois un important vendeur de cannabis qui purgeait une peine de prison. Sachant que toutes ses communications sont épiées par la police, il écrit à son épouse : « surtout ne remue pas la terre du champ qui se trouve à l'arrière de notre maison de campagne. J'y ai enterré de l'argent et plusieurs caisses remplies de cannabis. »

Quelques jours plus tard, il reçoit une réponse de son épouse. Madame lui raconte que plusieurs agents de la SQ sont débarqués à la maison. Ils ont remué la terre en profondeur, à la grandeur du champ, sans rien trouver. À la fin les agents sont repartis, convaincus qu'on leur avait donné une fausse information.

Cette fois, le vendeur s'organise pour que sa réponse ne soit pas interceptée. En secret, il fait parvenir à son épouse le message suivant :

— Parfait. Maintenant tu peux planter nos jeunes plants de cannabis.

*À peine 10 % seraient constitués de « cannabis thérapeutique ».